

## Tarifs scolaires 2019/2020

*Le Lycée Français International d'Anvers est capable de vous offrir un enseignement de qualité à un prix raisonnable grâce aux subventions du gouvernement français via l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).*

Tarifs	Maternelle		Élémentaire		Collège		Lycée**	
	PS/MS/GS	MS/GS						
	100% français	50% français 50% anglais	Section franco- néerlandaise	Section franco- anglaise	6 <sup>ème</sup> _5 <sup>ème</sup> (enseignement en direct) et 4 <sup>ème</sup> si direct	4 <sup>ème</sup> (si CNED)  3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup> 1 <sup>ère</sup> ES T ES	1 <sup>ère</sup> S/L/STMG Terminale S/L/STMG
<b>Tarif de référence Particuliers</b>	<b>7 780 €</b>	<b>8 300 €</b>	<b>8 300 €</b>	<b>8 300 €</b>	<b>9 330 €</b>	<b>8 890 €</b>	<b>10 280 €</b>	<b>12 700 €</b>
<b>Tarif de référence Entreprises</b>	<b>8 558 €</b>	<b>9 130 €</b>	<b>9 130 €</b>	<b>9 130 €</b>	<b>10 263 €</b>	<b>9 779 €</b>	<b>11 308 €</b>	<b>13 970 €</b>

Dans le cas d'inscription d'une fratrie : réduction de 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 20% pour le 3<sup>ème</sup> et les suivants

**Autres frais :** Droits de première inscription, payables en 1 fois avant le 30/06/19 et non-remboursables : 700 € ; 1<sup>ère</sup> et Terminale : 1200 €

Forfait « Manuels et matériel pédagogique », payable en 1 fois avant le 30/06 et non-remboursable : 150 €

Soutien Français Langue Etrangère (FLE) en secondaire : 1600 €/an payable en 1 fois au 01/09/19 \*\* sous réserve d'effectifs

### Paiement des frais de scolarité

Les paiements échelonnés peuvent être acceptés s'ils sont garantis par un ordre permanent avec présentation d'une copie de ce dernier.

En cas de départ, tout trimestre commencé est dû en entier.

En cas d'arrivée tardive, tout mois commencé est dû en entier.

*Il est rappelé que le non-paiement des factures dans les délais impartis entraînera des pénalités et des poursuites contentieuses.*

### Bourses scolaires et Prise en charge

Des bourses peuvent être accordées aux élèves français, sous conditions financières, par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).

Les demandes doivent être déposées auprès du Consulat de France à Bruxelles.

Informations disponibles sur les sites internet de l'AEFE ([www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)), du Consulat et du Lycée.

### Inscription CNED 2019-2020

à payer avant le 30/06/19

Tarifs pour 2019-2020 : 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> 1 100 €

lycée 1 100 €

Inscriptions aux examens 3<sup>ème</sup> : 50 €

1<sup>ère</sup> : 150 € Terminale : 200 €

### Repas

Forfait demi-pension : maternelle : 5 €/repas, élémentaire : 6 €/repas, Collège-lycée : 7 €/repas.

Des repas chauds sont servis tous les jours à la cantine : voir auprès de l'intendant pour l'offre et l'inscription trimestrielle.

Les élèves peuvent apporter un repas froid de la maison.

**Les repas chauds doivent être apportés à température dans un récipient isotherme.**